

M. MacGuigan: Madame le Président, je ne sache pas que nous ayons de grandes obligations envers cette partie du monde, l'Amérique centrale, qui n'est pas traditionnellement une zone d'intérêt pour le Canada.

Des voix: Quelle honte!

M. MacGuigan: Nous ne pouvons pas prétendre connaître spécialement ce qui se passe dans cette région. Nous sommes disposés à dire, comme je n'ai pas cessé de le faire, que nous sommes partisans d'une solution politique et non d'une solution militaire au Salvador . . .

Des voix: Oh, oh!

M. MacGuigan: . . . et qu'il faut y empêcher des entrées d'armes. C'est ce point de vue que nous ne cessons d'exposer à tous ceux qui veulent bien entendre et, par exemple, à l'opposition.

* * *

LA CONSERVATION DE L'ÉNERGIE

LE PROGRAMME DE REMPLACEMENT DU PÉTROLE—DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il s'agit du programme de remplacement du pétrole annoncé l'automne dernier. Je rappelle au ministre que la loi de l'impôt sur le revenu adoptée récemment prévoyait une subvention imposable, et je lui signale en outre que l'hiver tire à sa fin, que beaucoup de gens connaissent mal ce programme et que le temps est venu pour eux de remplir leur déclaration d'impôt. Le ministre pourrait-il nous dire si les détails de ce programme ont été arrêtés; sinon, quand pourrions-nous compter disposer de plus amples renseignements sur ce programme?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je remercie le député de manifester un intérêt aussi soutenu envers ce programme très important. Les négociations avec les provinces sont presque terminées; en fait, elles le sont avec certaines et j'aimerais qu'elles le soient avec toutes avant de faire une annonce définitive ou détaillée. Mais si les pourparlers traînent en longueur avec certaines provinces, j'annoncerai les détails du programme en ce qui touche celles avec lesquelles nous avons réussi à nous entendre.

Notre objectif est d'ouvrir des bureaux dans toutes les provinces d'ici au 1^{er} avril. Je rappelle au député que tous les Canadiens qui ont remplacé le pétrole par le gaz naturel depuis le 28 octobre ont droit à la subvention. Pour ce qui est du remplacement par l'électricité, c'est une question qui reste à régler avec certaines provinces, mais je compte bien être en mesure d'annoncer les décisions finales à cet égard d'ici quelques semaines.

M. Gurbin: Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse également au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministre n'est pas sans savoir que bien des gens s'intéressent à ce programme, en particulier ceux qui chauffent au bois. Le ministère a annoncé, je crois, qu'on pourra faire la conversion à n'importe laquelle des différentes autres formes d'énergie et avoir quand même droit aux subven-

Questions orales

tions imposables. Nombreux sont ceux qui ont été induits en erreur, peut-être pas volontairement, ou ont été amenés à utiliser des chaudières au bois ou quelque chose du genre. Beaucoup ne savent pas s'ils seront admissibles ou non. J'espère que le ministre étudiera sérieusement la question.

Ma question supplémentaire au ministre concerne les ressources hydro-électriques dont il a parlé. Le ministre n'ignore pas que de ce côté-ci de la Chambre on se préoccupe beaucoup de l'autosuffisance. Le fait est que certaines provinces, et surtout l'Ontario et le Québec, ont un excédent d'électricité. Compte tenu surtout du manque de certitudes à l'égard des sables bitumineux et des autres formes traditionnelles d'approvisionnement, le ministre prévoit-il des programmes autres que les programmes de conversion du pétrole, qui nous garantiraient, par l'entremise du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, l'autosuffisance énergétique par l'électricité?

M. Lalonde: Madame le Président, comme le sait le député, la conversion à l'électricité s'effectue essentiellement sous le contrôle direct des autorités provinciales par le biais de leur régie provinciale de l'électricité. La plupart des provinces, pour autant que je puisse en juger, acceptent la conversion à l'électricité ainsi qu'au gaz naturel, au bois et à des combustibles autres que le pétrole. Le gouvernement du Québec a cependant fait savoir qu'il voulait imposer certaines restrictions. En ce qui concerne le Nouveau-Brunswick nous avons déclaré que dès que cette province se serait fermement engagée à effectuer une conversion du fuel au coke, au charbon ou à d'autres combustibles, nous serions d'accord pour rendre l'électricité admissible dans cette province. J'espère que ces pourparlers se termineront bientôt.

* * *

● (1440)

L'ÉNERGIE

LA RÉDUCTION DE LA PRODUCTION PÉTROLIÈRE PAR L'ALBERTA—LES MESURES POUR ABSORBER LES COÛTS ADDITIONNELS

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, c'est au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources que je m'adresse. A cause d'un entêtement incroyable tant de la part d'Edmonton que d'Ottawa, voilà que l'Alberta—sauf erreur, pour la première fois dans l'histoire du Canada—a fermé les robinets d'alimentation de l'est du Canada, ce qui devrait coûter près d'un milliard de dollars aux Canadiens. La question que je pose au ministre, tous les Canadiens se la posent sans doute aujourd'hui. Qu'entend faire le ministre exactement pour compenser ces frais supplémentaires? Propose-t-il de lever une nouvelle taxe? Dans l'affirmative, quel en sera le montant et quand entrera-t-elle en vigueur?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, les frais supplémentaires consécutifs à la décision regrettable que le gouvernement de l'Alberta a prise hier seront certainement bien inférieurs à ceux que le député a mentionnés dans son préambule. Cependant, ils devraient atteindre plusieurs centaines de millions. Ce sont des frais bien regrettables qui s'ajoutent à ce que les Canadiens payaient déjà.